

COLLECTIVITÉS DE TYPOLOGIE HABITAT URBAIN

Les données présentées dans cette fiche sont issues de l'édition 2015 du **Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets**, portant sur des données de 2012. Cette étude est réalisée tous les deux ans par l'ADEME sur la base des Matrices des coûts renseignées par les collectivités. L'échantillon représentant l'habitat urbain, est composé de 38 collectivités.

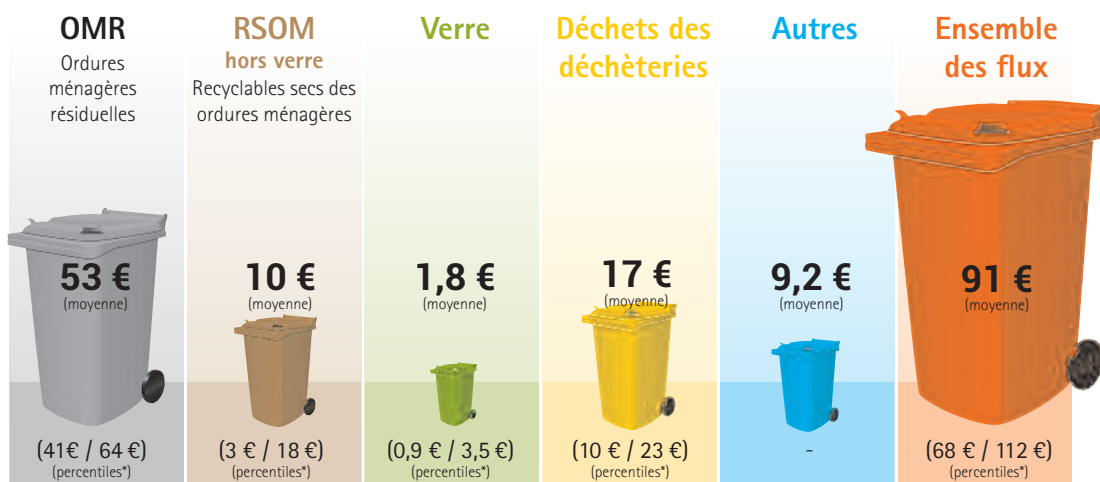
Définitions

- **Coût complet** : ensemble des charges (structure, collecte, transport...). Ce coût, exprimé en €/t, est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.
- **Coût aidé** : ensemble des charges (structure, collecte, transport...) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des sociétés agréées et les aides. Il est bien souvent présenté en €/hab. pour expliquer aux usagers la structure des coûts restant à financer.
- **Typologie d'habitat** : classification des collectivités construite par l'ADEME à partir des caractéristiques principales de l'occupation de l'espace et de l'habitat. Chaque collectivité peut connaître sa typologie en consultant sa fiche sur le site www.sinoe.fr, un document de présentation générale est également téléchargeable.

Pour les collectivités urbaines le coût national moyen est de 91 € par habitant

Pour toutes les typologies d'habitat confondues ce coût est de 89 €.

Coût aidé moyen en € HT/habitant



*Percentiles : 80 % des collectivités dans cette fourchette de coûts

À noter
Une collectivité peut avoir des coûts s'écartant de manière significative de la moyenne sans pour autant être atypique.

Les coûts par habitant sont la résultante des charges fixes d'une part, et des charges variables (produit des coûts par tonne et des quantités collectées), d'autre part. En conséquence, le principal facteur de dispersion des

coûts par habitant est souvent la quantité de déchets collectés par habitant et, indirectement, le niveau des coûts par tonne collectée.

Résultats : de fortes dispersions des coûts par tonne selon les collectivités urbaines

Coût complet moyen en € HT/tonne

À noter
En moyenne, après déduction des produits l'écart de coût est quasi nul entre les OMR et les RSOM hors verre.

Coût aidé € HT/tonne

OMR :
204 € (moyenne)
163 € / 238 € (percentiles*)

RSOM hors verre :
200 € (moyenne)
65 € / 396 € (percentiles*)

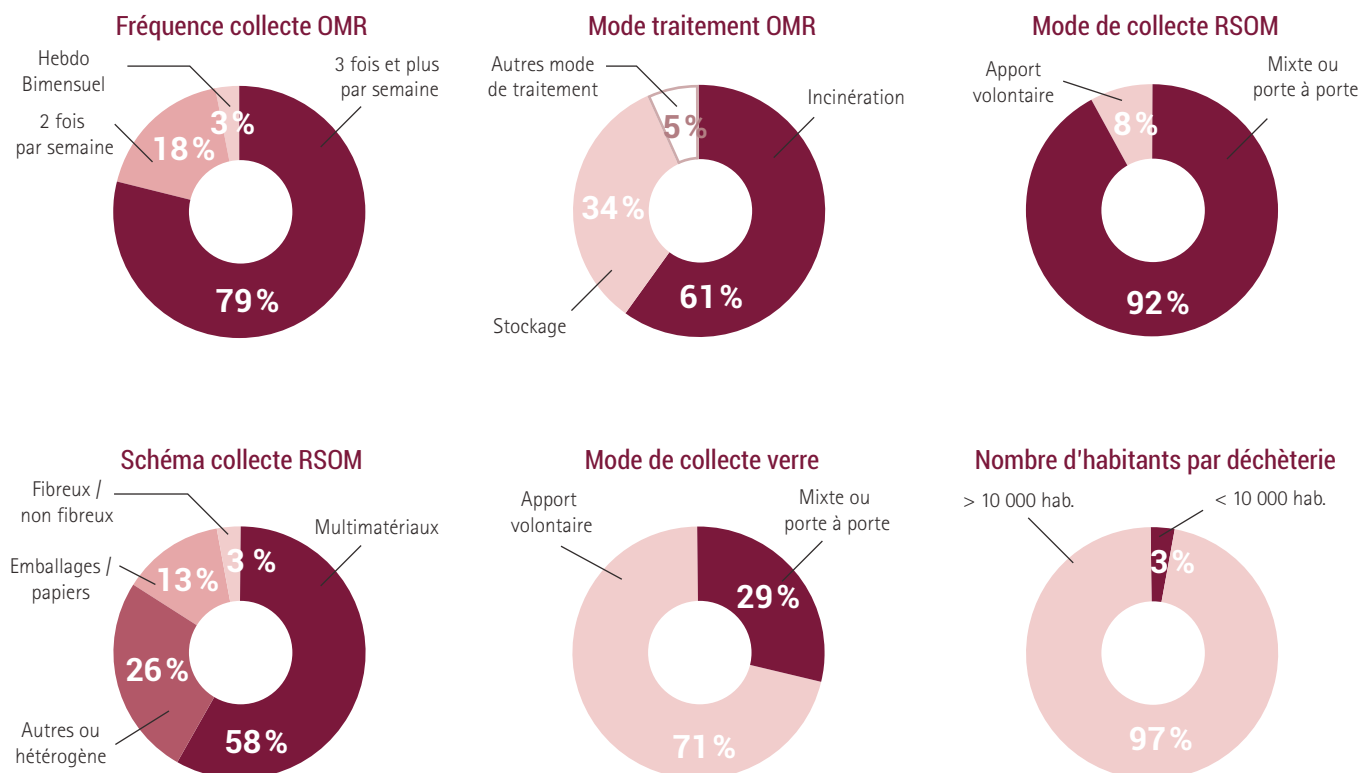


*Percentiles : 80 % des collectivités dans cette fourchette de coûts

Les dispersions des coûts entre les collectivités sont liées au niveau de service (adapté aux contraintes des territoires), aux quantités collectées et notamment à la part des tonnages

d'OMR et des déchets des déchèteries dans le tonnage global (en raison des coûts par tonne différents pour ces flux).

Caractéristiques des services proposés par les collectivités urbaines



Impact de la caractéristique du service sur les coûts :



Pour aller plus loin

Quels sont les impacts des modalités d'organisation de la collecte sur les coûts de gestion des RSOM hors verre ? Combien coûtent le traitement des déchets, la collecte des encombrants en porte à porte ? Quel est le niveau de couverture des coûts par les produits perçus par les collectivités ?...

Autant de questions pour lesquelles vous trouverez des réponses dans le rapport complet de l'étude disponible sur le site internet de l'ADEME www.ademe.fr/mediatheque

Pour en savoir plus sur le dispositif « Coûts des déchets ménagers » de l'ADEME : www.ademe.fr/collectivites Rubrique Connaître le coût des déchets

